ASIRE

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA REGION D'ECHALLENS - CONSEIL INTERCOMMUNAL

Aux membres
du Conseil intercommunal de
l'ASIRE

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance extraordinaire le

Mardi 16 janvier 2024, 19h30 à Thierrens,
au restaurant scolaire du nouveau bâtiment

Ordre du jour :

0. Ouverture de la séance
1. Adoption du dernier PV
2. Préavis n°05-2023 – l'octroi d'un crédit d'étude pour l'extension du site scolaire des Trois-Sapins, Echallens
3. Communications du Comité de direction
4. Election d'un membre à la Commission de gestion
5. Divers et propositions individuelles

Nous attirons votre attention que nous terminerons notre rencontre par la visite du nouveau bâtiment scolaire, suivi d'un apéritif.

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages,

Le Président :

C. Bujard

Annexes (par courriel) :
- PV de la séance du 26 septembre 2023
- Préavis 05-2023

Copie(s) :
- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 07.12.2023

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.

Anouk Bulliard, secrétaire du Conseil intercommunal
✉ conseil@asire.ch